



Le Jaseur du Lac

Volume 36, numéro 1 - juin 2021

Lac-Sergent



Un superbe été à tous!

Vent de changement à la permanence



Photos, de gauche à droite :

Nancy L'Heureux, CPA-CMA,
trésorière intérimaire

Vincent Rolland, adjoint
administratif

Dominique Duhamel,
inspecteur adjoint, tr. publics

Éric Chamberland, inspecteur
municipal

Marie Tremblay, directrice
générale intérimaire

Depuis 18 mois, des choses changent dans les bureaux administratifs de notre municipalité. Il n'y a pas que la gestion ou les opérations qui se définissent, de nouvelles personnes s'ajoutent. La majorité est là pour rester et d'autres assument un intérim.

Quelle que soit notre fonction, nous sommes toutes et tous animés par le plaisir d'offrir une qualité de vie aux citoyens, qu'ils soient résidents permanents ou saisonniers. La protection du lac, des rives et du voisinage nous tient à cœur.

Bon été à tous, de l'équipe de la permanence à l'Hôtel de Ville.

**Présentation de Geneviève Thibert,
conceptrice et illustratrice de notre
nouvelle signature.**



« Les trois axes soutenant l'identité sont la nature, la population et l'eau.

Les vagues du lac occupent la moitié de l'espace et sont les fondements de l'identité. La place prédominante du bleu dans la signature visuelle souligne le caractère essentiel du lac pour la municipalité et ses citoyens. Le voilier, avec sa voile en forme de feuille verte, symbolise la nature omniprésente et l'importance accordée à sa préservation. Le dynamisme de la population est représenté par des rayons lumineux irradiant du centre du logo. Ces rayons sont également un clin d'œil aux grades de sergent, d'où la ville, selon une croyance tiendrait son nom. L'ensemble des symboles est compris dans une forme d'écusson rappelant les précédentes armoiries pour en souligner l'héritage.

Finalement, le changement a aussi touché la police de caractères par un choix plus contemporain et sympathique! »

Table des matières

Table des matières.....	3
Mot du maire.....	4
Mot des conseillers	5
Daniel Arteau, conseiller au district 1.....	5
Jean Leclerc, conseiller au district 2.....	6
Diane Pinet, conseillère au district 3.....	7
Stéphane Martin, conseiller au district 4	8
Nouvelles en bref	9
Parc de l'Hôtel de Ville	9
Basketball et pétanque.....	10
Règlements sur les poulaillers urbains.....	10
Nouvelles limites de vitesse.....	11
Projet de règlement sur la location à court terme des propriétés	11
OBNL loisirs d'hiver et culture	12
Aménagement routier Tour-du-Lac Nord	12
Distribution d'arbres	13
Réfection du pont et évaluation de la sécurité du barrage	13
Octroi de contrat de travaux	13
Programme des fêtes du centenaire	14
Patrouille nautique des lacs Sept-Îles et Sergent	15
Chapelle.....	17
Environnement	17
Adoption de la politique et du plan d'action.....	19
Conseil du bassin versant du lac Sergent (CBVLS).....	21

Mot du maire

Chères Sergentoises, chers Sergentois,

Alors que nous pouvons espérer un retour à une certaine normalité grâce à la vaccination j'aimerais vous remercier et vous féliciter pour les efforts déployés et vos sacrifices afin de respecter les règles de la Santé publique durant cette période pandémique des 15 derniers mois.

En cette dernière année du mandat des membres du conseil municipal actuel et du centenaire de la Ville, j'aimerais remercier les bénévoles et l'ensemble des citoyens pour le soutien, l'enthousiasme et l'implication manifestés tout au long de cette période. La participation communautaire est un élément essentiel pour assurer la vitalité et l'essor d'une municipalité comme la nôtre. C'est là un des principaux facteurs qui nous aura permis de réaliser de nombreuses initiatives afin d'améliorer la qualité de l'environnement et du milieu de vie à Lac-Sergent au cours des quatre dernières années.

Je tiens aussi à remercier l'équipe des conseillers et le personnel de la municipalité qui sont constamment à l'écoute de vos besoins et qui travaillent en étroite collaboration pour permettre la réalisation de changements concrets pour le bénéfice de tous.

Encore cette année, vous pourrez constater l'accomplissement de divers projets autant en environnement, en infrastructures et en service. Les pages suivantes de ce journal vous fourniront plus de détails.

Dans le cadre des célébrations du centenaire, un programme diversifié vous sera offert en juillet pour souligner l'évènement.

J'ai eu l'opportunité au cours de mon mandat de mieux connaître l'ensemble des citoyens et d'apprécier pleinement votre fierté et votre détermination. J'espère qu'ensemble, notre équipe a su apporter un renouveau qui a répondu à vos attentes.

Anne et moi vous souhaitons de profiter d'un bel été rempli de soleil et espérons que vous pourrez bénéficier d'un retour vers la normalité qui favorisera graduellement les rencontres familiales et amicales dans notre bel environnement de Lac-Sergent.

Yves Bédard

Mot des conseillers

Daniel Arteau, conseiller au district 1

Voici le début d'une nouvelle saison et avec celle-ci le début du déconfinement que nous attendions tous. Au cours des derniers mois, les divers comités de Lac-Sergent ont tout de même été en mesure de se rencontrer virtuellement, grâce aux plateformes de vidéoconférence. Pour sa part, le comité du bassin versant s'est réuni à de multiples reprises et, en résultat de son travail sérieux et acharné, a pu présenter plusieurs propositions au conseil de ville. L'une des premières actions mise en place cette année par le comité est la patrouille nautique qui tentera d'assurer l'harmonie entre tous les utilisateurs du lac cet été.

Par ailleurs, nous continuons le travail pour la mise aux normes des fosses septiques. L'implication des divers citoyens concernés est remarquable et mérite d'être soulignée. Quant au projet d'égout pour le secteur des Mélèzes, le dossier a été déposé aux ministères intéressés et avance rondement. Le travail réalisé en amont nous permet d'être positifs quant à la suite des choses.

Finalement, j'aimerais mentionner la distribution d'arbres qui a eu lieu lors de la fin de semaine du 22 mai dernier. Lors de cet événement, ce sont 870 arbres de différentes variétés qui ont trouvé un nouvel emplacement chez nos concitoyens. Ceci dans l'effort continu de soutenir la qualité de notre lac et d'assurer un apport environnemental.

Encore une fois, je tiens à vous remercier tous et chacun pour votre implication. Celle-ci ne passe pas inaperçue.

Bonne saison estivale!

Jean Leclerc, conseiller au district 2

Presque 4 ans... Ça passe vite!

Je suis très fier qu'ensemble nous ayons pu rencontrer nos principaux objectifs visant la protection du lac et de notre superbe environnement dont, entre autres, la mise aux normes des installations septiques. Dans mon district, actuellement plus de 90 % des propriétaires ont finalisé leurs travaux, les autres sont en voie de réalisation. Bravo pour ce bel accomplissement qui, il faut le dire, a été facilité grâce à l'instauration du programme de financement municipal et aussi à la bonne volonté de tous les citoyens.

En tant que conseiller municipal, outre les nombreuses réunions inhérentes à cette fonction, je siège sur le comité consultatif d'urbanisme qui a pour but l'étude des demandes sans cesse grandissantes de permis de constructions et rénovations. De plus, je représente la Ville auprès de la Régie Verte (RRGMRP).

Je dois ajouter que je suis fier de collaborer avec l'équipe du conseil de ville et particulièrement avec notre maire, Yves Bédard, qui fait un travail colossal dans une multitude de dossiers depuis sa nomination.

Maintenant, parlons des autres tâches connexes. Je me suis impliqué dans la réalisation de la forêt nourricière et j'ai travaillé à la construction des espaces de jardins communautaires, aussi dans la piste d'hébertisme et j'ai œuvré à la préparation de l'installation des toiles de jute. Au cours de l'hiver dernier, j'ai collaboré à la mise en place de la patinoire municipale et du sentier de marche sur le lac. En mai, Daniel Arteau et moi-même avons distribué 870 arbres offerts par l'Association forestière des deux rives et le ministère des Forêts et des Parcs.

L'effort collectif est essentiel à une petite communauté comme la nôtre, alors je tiens à souligner la précieuse collaboration des nombreux bénévoles qui nous soutiennent depuis le début. Je les remercie pour leur générosité et pour leur appui inconditionnel. Merci aussi à ma conjointe Carole qui s'affaire toujours à réviser, entre autres, les infolettres que vous recevez et ce journal.

Elle et moi vous souhaitons un superbe été et espérons vous revoir lors des festivités du centenaire!

Diane Pinet, conseillère au district 3

Après une année très difficile, nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel. Fort heureusement, nous avons pu profiter d'une brillante initiative de bénévoles de Lac-Sergent pour nous divertir cet hiver. Je parle, bien sûr, de la magnifique patinoire sur le lac, des sentiers de patin et de ski de fond qui ont été entretenus pour le grand plaisir de tous. Il faisait bon croiser des sourires cet hiver! Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont contribué à ce succès. Merci aussi à tous ceux qui continuent de prêter main forte aux différents projets, particulièrement à l'installation des toiles de jute pour contrôler le myriophylle à épis.

Je me dois de remercier aussi Marie Tremblay, chargée de projet pour la Municipalité amie des aînés (MADA) qui a travaillé à l'élaboration de la politique des aînés jusqu'en février et Madeleine Pichette qui a pris la relève. Merci pour le travail exceptionnel. À ce chapitre, plusieurs projets proposés dans le plan d'action MADA sont déjà en route. Deux terrains de pétanque seront bientôt aménagés. Grâce au programme *Nouveaux Horizons* du gouvernement fédéral, la ville a fait l'acquisition de cinq ordinateurs qui seront à la disposition des aînés et pourront être utilisés pour de l'accompagnement ou de la formation.

Avec l'été, viendront les fêtes du centenaire de la ville. Des activités pour tous sont prévues tous les samedis du mois de juillet.

Avant de conclure, merci à tous les citoyens de mon district qui ont fait la mise à niveau de leurs installations septiques ou qui le feront d'ici l'automne. Ces travaux demandent de l'énergie mais permettent de préserver la qualité de notre lac.

Je souhaite un bel été à tous. C'est toujours un plaisir de vous représenter à la municipalité.



Stéphane Martin, conseiller au district 4

Bon début d'été à tous!

Comme vous le savez, le mandat des membres actuels de notre conseil municipal et de notre maire Yves Bédard se terminera au mois de novembre 2021.

Je suis absolument convaincu que vous êtes en très grande majorité extrêmement satisfaits des réalisations de vos élus dans les 4 dernières années : mise à niveau de toutes les installations septiques des résidences situées sur notre territoire sur une courte période de 3 années, obtention d'un nombre records de subventions gouvernementales pour plusieurs projets dont la réfection de la chapelle et l'aménagement d'une piste d'hébertisme, installation d'une station de lavage obligatoire pour les bateaux, resserrement des règles pour la mise à l'eau de bateaux, amélioration du parcours de bouées pour la protection des berges, organisation de festivités pour le 100ème anniversaire de la Ville, changement des lampadaires pour des lampadaires au LED, règlement sur les animaux domestiques permettant les poulaillers urbains, etc.

Si vous avez apprécié toutes ces initiatives et améliorations pour la qualité de vie de notre lac, je vous invite à en faire part à notre maire et à vos conseillers et à tous les encourager à briguer un second mandat en novembre prochain.

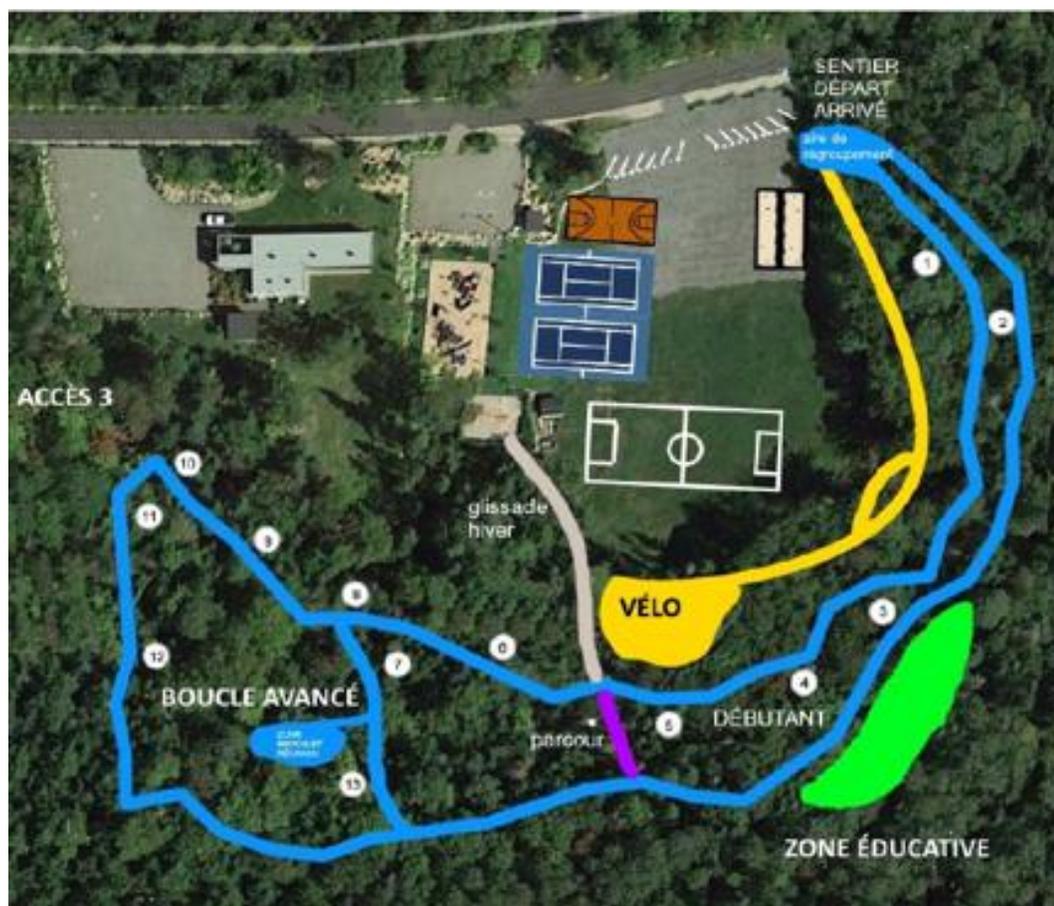
Avant l'arrivée de monsieur Bédard à son poste, la Ville de Lac-Sergent n'avait pas eu la chance de compter sur un maire qui s'investit à temps plein dans ses fonctions et les résultats sont au rendez-vous. Comme j'en faisais part à notre maire, je suis d'avis qu'occuper nos postes pendant 2 mandats est le meilleur moyen d'avoir le meilleur impact dans notre communauté et d'y laisser notre marque.

Ne vous gênez donc surtout pas pour nous faire part de votre appréciation et de vos encouragements ainsi que de vos commentaires constructifs, nous sommes toujours à l'écoute!

Nouvelles en bref

Parc de l'Hôtel de Ville

La réalisation de la phase 1 du site d'hébertisme du Parc de l'hôtel de ville est bien amorcée! Dans le cadre des projets structurants de la MRC de Portneuf, la municipalité a profité d'une subvention de 15 000 \$ pour débiter les travaux du tout nouveau parc. L'aménagement de la piste de vélo de même que 1,2 km de sentier sont déjà complétés. La Ville prévoit aménager le premier site d'hébertisme cet été et planifier les autres sites qui seront complétés lors de la phase 2 en 2022. Le site se trouve sur un terrain boisé à proximité de l'hôtel de ville et du club nautique.



Basketball et pétanque

La subvention de la MRC de Portneuf pour les projets structurants permettra aussi l'aménagement d'un terrain de basketball. Son emplacement est au cœur du parc de l'hôtel de ville, comme représenté sur le plan de la page précédente.



La municipalité profitera de ces travaux pour réaliser deux terrains de pétanque. Ces sites récréatifs sont souhaités par bon nombre de résidents qui l'ont exprimé lors de la consultation publique de l'automne dernier, portant sur les besoins et intérêts des aînés de Lac-Sergent. Une aire de stationnement est prévue pour faciliter l'accès au parc pour l'ensemble des citoyens.

Règlements sur les poulaillers urbains

Lors de la séance du conseil municipal de la ville de Lac-Sergent tenue le 17 mai, un règlement autorisant la garde de poules a été adopté. Plusieurs règles encadrent cette autorisation : le nombre de poules permises (2), la construction du poulailler urbain (superficie, hauteur, matériaux) ainsi que plusieurs autres. Il est essentiel de les connaître avant de se lancer dans l'aventure!

Les personnes intéressées peuvent consulter ces règles, qui sont disponibles sur le site internet de la municipalité :

[Règlement sur les poulaillers urbains à Lac-Sergent](#)



Nouvelles limites de vitesse

Afin d'harmoniser la vitesse autorisée sur son réseau routier avec celle des villes voisines, le conseil municipal a adopté, le 19 avril dernier, un règlement qui entrera en vigueur le 1^{er} juin 2021.

La vitesse maximale sur le réseau municipal sera réduite, passant de 50 km/h à 40 km/h. Certains chemins verront la vitesse réduite à 30 ou 20 km/h. La nouvelle signalisation est déjà débutée et sera complétée dans les prochaines semaines.

Pour plus d'informations, consultez le règlement 387-21 sur le site internet de la municipalité.

[Règlement concernant les limites de vitesse à Lac-Sergent](#)



Projet de règlement sur la location à court terme des propriétés

À la séance du conseil municipal de juin 2021, la municipalité présentera un projet de règlement afin d'encadrer l'hébergement de courte durée dans les résidences privées opérant un « Airbnb ». Au cours de la dernière année, ce type d'hébergement a connu une croissance exponentielle. Les répercussions sur le voisinage sont nombreuses. Il devient impératif d'encadrer cette pratique.

Le projet de règlement propose de permettre la location d'une résidence pour une période de moins de 31 jours uniquement pour les résidences principales et de l'interdire pour les résidences secondaires.

Il y a présentement une douzaine de résidences secondaires qui utilisent la plateforme Airbnb pour la location de leur propriété. Ces résidences conserveront leur droit acquis d'opérer leur Airbnb jusqu'à ce que le propriétaire actuel ou futur ne renouvelle pas sa licence pour ce type d'établissement.

OBNL loisirs d'hiver et culture

La Ville est heureuse d'annoncer la création d'un organisme à but non lucratif qui s'occupera des activités entourant l'utilisation et le développement du Parc de la Chapelle et des activités hivernales.

La mise en place de cet organisme a pour objectif de poursuivre la réalisation du plan directeur de développement du Parc de la Chapelle et de développer l'encadrement nécessaire à la réalisation d'activités hivernales de façon pérenne pour les citoyens sur le territoire de la ville de Lac-Sergent. Le sentier sur le lac pour la marche, le patin et le ski de fond a connu un vif succès l'hiver dernier. Ce projet fera partie du mandat de l'organisme.



Aménagement routier Tour-du-Lac Nord

En collaboration avec l'entreprise LEV qui exploite la sablière depuis l'an dernier, certains aménagements ont été effectués sur le chemin Tour-du-Lac Nord afin d'accroître la sécurité pour les piétons et les cyclistes.

L'ajout d'un dos d'âne et l'élargissement de l'accotement sur une partie de la route devrait permettre d'améliorer la coexistence entre les utilisateurs de cette partie du réseau. Les modifications effectuées sont limitées compte tenu des infrastructures de ponceaux et de la topographie des accotements qui nécessiteront des modifications majeures au cours des prochaines années afin de rendre ce secteur pleinement sécuritaire.



Distribution d'arbres

Comme à chaque année, les citoyens de la ville de Lac-Sergent ont pu bénéficier de la distribution d'arbres, offerts gratuitement en collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R) et le ministère des Forêts et des Parcs (MFFP).



Cette année, 870 arbres ont été distribués les 22 et 23 mai. Merci aux résidents qui ont fait de cette activité une occasion de contribuer au renouvellement et à l'embellissement de notre environnement.

Réfection du pont et évaluation de la sécurité du barrage

Les travaux de reconstruction du pont de la décharge seront exécutés de juillet à novembre. Plusieurs infrastructures majeures seront mises en place pour réaliser ces travaux.

Par ailleurs, dans le cadre de la Loi sur la sécurité des barrages, le gouvernement du Québec impose à la municipalité de procéder à une analyse de la sécurité de notre barrage d'ici 2023.

La municipalité a confié à la firme CIMA+ de procéder à l'étude de sécurité dès cette année. Elle profitera ainsi des infrastructures mises en place pour effectuer les travaux de réfection du pont jouxtant le barrage. Selon les évaluations préliminaires, la Ville pourrait alors réduire les coûts relatifs aux correctifs à apporter au barrage, le cas échéant.

Octroi de contrat de travaux

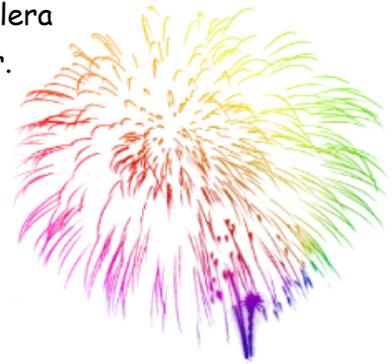
L'entreprise PAX excavation de Saint-Raymond a obtenu le contrat pour la réalisation des travaux majeurs d'infrastructures routières prévus sur les chemins de la Baie-de-l'Île, Tour-du-Lac Sud et Tour-du-Lac Nord qui débiteront vers la mi-août. Les travaux s'élèvent à plus de 225 000 \$.

Programme des fêtes du centenaire

Le comité organisateur des fêtes du centenaire est heureux de vous annoncer la tenue de nombreuses activités soulignant le centième anniversaire de notre ville. Il faut toutefois noter qu'une partie des activités pourrait avoir lieu au *Parc de l'Hôtel de Ville* afin d'accroître le nombre de spectateurs permis sur le site.

Les informations détaillées du déroulement des activités vous seront communiquées via une infolettre et tiendront compte des mesures sanitaires de la Santé publique qui seront alors en vigueur. Nous comptons sur votre participation afin de faire de ces célébrations une occasion de rassemblements mémorables.

- Le samedi 3 juillet, le souper du commodore se déroulera comme l'an dernier selon le mode du prêt à emporter. Il sera suivi vers 21h30 des feux d'artifices pour souligner le lancement des célébrations. Les feux se feront encore cette année à partir de barges installées dans la partie sud du lac. Les citoyens qui ne disposent pas d'embarcation pourront les admirer à partir de la Vélopieste.
- Le samedi 10 juillet, Laurence Jalbert sera en spectacle. Elle se produira sur la galerie extérieure du Club nautique et nous vous invitons à assister au spectacle à partir de vos embarcations sur le lac. Les places disponibles sur le terrain du Club seront réservées en priorité aux citoyens non-riverains.
- Le dimanche 11 juillet, une messe commémorative aura lieu au Parc de la Chapelle. On invite les résidents qui ont perdu un membre de leur famille au cours des 24 derniers mois à en faire part à madame Diane Pinet à l'adresse suivante : conseiller3@villelacsergent.com. Par la suite, un quatuor musical nous offrira un mini concert dans les jardins.
- Le samedi 17 juillet, la régata annuelle est actuellement prévue. Si l'activité est maintenue, il s'agira d'une belle opportunité pour tous de venir encourager



nos jeunes athlètes. En soirée, c'est un artiste bien connu de chez-nous, Jason-Neil Tremblay qui fera vibrer le lac par une prestation musicale de son cru.

- Le samedi 24 juillet, le groupe Tonecall nous offrira le meilleur de la musique des années 70 à aujourd'hui.
- Le samedi 31 juillet, le spectacle de la *Tournée des lacs* de Stéphanie Bédard s'arrêtera à Lac-Sergent. Ce spectacle interactif dans lequel elle interprètera vos demandes spéciales devrait répondre à tous les goûts musicaux.
- Le dimanche 1er août, des amuseurs publics viendront animer les lieux pour les jeunes et les moins jeunes et clore les activités de l'été 2021.



Patrouille nautique des lacs Sept-Îles et Sergent

Les villes de Saint-Raymond et de Lac-Sergent se sont associées afin de mettre en place une patrouille nautique pour assurer une surveillance des activités sur les lacs Sept-Îles et Sergent à compter de l'été 2021.

Au cours des dernières années, on dénote à ces deux endroits un changement important des propriétaires de résidences et de chalets et une augmentation du nombre d'embarcations de plaisance navigant sur ces lacs.

Les objectifs de la patrouille nautique sont d'accroître la sécurité des usagers, d'assurer la protection des milieux naturels et de préserver la qualité de vie de la communauté.

Les membres de la patrouille, composée de pompiers volontaires de la MRC de Portneuf et de finissants en technique policière, ont reçu la formation de Transports Canada et du directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) en plus de leur formation de sauveteurs.

Le mandat de la patrouille nautique, qui travaille en collaboration avec la Sûreté du Québec, porte notamment sur :

- La sensibilisation des usagers à une conduite et un comportement sécuritaires
- Le respect de la réglementation en vigueur

Les patrouilleurs nautiques de la ville de Lac-Sergent sont désignés à titre d'agents de l'autorité aux fins de l'application de la réglementation sur les embarcations de plaisance (Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada) et sont autorisés par le directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec à donner des constats d'infraction, notamment en vertu des règlements fédéraux suivants :

- Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcation de plaisance
- Règlement sur les petits bâtiments
- Règlement sur les bouées privées
- Règlement municipal sur les permis de mise à l'eau
- Règlement municipal uniformisé sur les nuisances

Le propriétaire, le responsable de l'embarcation de plaisance et toute personne à bord sont tenus de fournir à l'agent de l'autorité toute assistance possible et documents ou renseignements qu'ils peuvent exiger dans le cadre de l'application des règlements. Vous devez également savoir que certaines infractions peuvent entraîner des amendes au conducteur de l'embarcation et/ou à la personne (propriétaire) qui a permis la conduite de l'embarcation. De même, le propriétaire du terrain où une mise à l'eau contraire à la réglementation a été faite peut aussi être mis à l'amende.

Lorsqu'il y a interception d'une embarcation pour non-respect de la réglementation, les patrouilleurs nautiques appliquent le protocole d'intervention pouvant mener à un rapport ou un constat d'infraction. Ils peuvent, au besoin, obtenir la collaboration de la Sûreté du Québec, que ce soit lors de l'identification d'un individu ou d'une demande d'assistance policière proprement dite.

L'objectif principal :

Assurer la sécurité des usagers par le respect des règlements fédéraux, municipaux et de la navigation existants



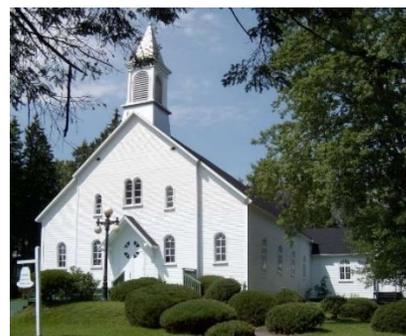
Chapelle

Travaux

Notre belle chapelle se refait une beauté! Et les travaux vont bon train. C'est grâce à l'aide financière du Programme de protection du patrimoine bâti de la MRC de Portneuf et du ministère de la Culture du Québec que les rénovations sont rendues possibles. Nous avons confié le travail à deux entreprises de chez-nous : *Construction et Rénovation un nouveau chez Soi* et *Rénovation Grand Portneuf*.

Plan de développement

Au cours de la dernière année, la Ville avait mandaté la firme *Faguy architectes* afin de préparer un plan directeur de développement et d'aménagement potentiel pour la chapelle. Le rapport final vient d'être déposé et fera l'objet d'analyses par le comité de la chapelle pour mener à une stratégie d'implantation et de financement pour sa réalisation. Ce plan de développement a été réalisé grâce à l'octroi d'une subvention de plus de 9 000 \$ de la part du Conseil du patrimoine religieux.



Environnement

Toiles de jute

Depuis quelques années, nous utilisons le « bâchage » pour lutter contre l'envahissement du lac par le myriophylle à épis. La mise en place des toiles de jute se poursuit cette année avec la pose de 72 000 pi² dans le même secteur que l'an dernier. Ces travaux finalisent le projet visé par les certificats d'autorisation du ministère de l'environnement et des changements climatiques obtenus en 2019 et 2020. En 2022, il restera environ 40 000 pi² à couvrir dans ce secteur.

Projet d'arrachage

À la suite de discussions avec certains spécialistes sur le contrôle des plantes envahissantes et basé sur l'expérience réalisé au lac des Abénaquis, la Ville, de concert avec le conseil du bassin versant, planifie d'expérimenter la technique de « l'arrachage » du myriophylle à épis dans un autre secteur du lac en 2022. Cette approche complémentaire à celle réalisée par bâchage s'effectuera dans un des secteurs propices identifiés lors de la caractérisation du fond marin du lac, finalisé en 2020.



Programme PSREE

Dans le cadre du plan directeur de l'eau élaboré par le conseil du bassin versant en 2019, la Ville a obtenu une réponse favorable à sa demande d'aide présentée dans le cadre du *Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau*, du ministère de l'environnement, pour son projet d'amélioration de la captation des sédiments des eaux de surface. Cette aide de plus de 75 000 \$ devrait nous permettre d'accélérer la mise en place d'infrastructure de captation des sédiments (trappes à sable, puisard, ponceaux, etc.) pour une grande partie des 49 points névralgiques identifiés lors de l'évaluation faites au printemps 2020.

Adoption de la politique et du plan d'action « Penser et agir Aîné »

Depuis plus d'un an, la municipalité a entrepris la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), soutenue par le secrétariat des aînés du gouvernement du Québec. En adhérant à ce programme, la Ville s'engage à « Penser et agir aîné », c'est-à-dire développer le réflexe d'inclure les besoins et intérêts des aînés dans les décisions et les actions prises par la municipalité.

L'automne dernier, les résidents de Lac-Sergent ont répondu à une consultation publique qui nous a permis de cerner les actions à mettre en place pour répondre à leurs besoins et intérêts.

La conclusion de cette analyse a conduit à la rédaction d'une politique des aînés adaptée à Lac-Sergent et un plan d'action qui regroupent d'une part les principes et valeurs qui sous-tendent nos actions et, d'autre part, à un « plan de match » pour répondre aux besoins exprimés. Ce projet a été adopté par le conseil municipal le 17 mai dernier. Le document final sera déposé sur le site internet de la Ville d'ici peu.

Politique des aînés

Doter la municipalité d'une politique des aînés, c'est accorder une grande place à la qualité de vie. C'est aussi tenir compte du maintien de la santé, des activités physiques, sociales et culturelles. C'est respecter l'attachement des personnes aînées au caractère naturel de leur milieu de vie en se souciant de l'environnement.

Pour nous à Lac-Sergent, développer une politique en ce sens, c'est adapter ses décisions, ses services et ses structures afin de soutenir le vieillissement actif et favoriser la participation des aînés à la vie citoyenne et communautaire.

Plan d'action

Le plan d'action qui a été adopté en mai se décline en quatre grands axes d'intervention : loisirs, sécurité, assistance aux personnes vulnérables et accès à l'information.

Déjà, plusieurs projets sont en cours pour répondre à ces préoccupations. Mentionnons l'aménagement du sentier de randonnée, des terrains de pétanque, de la limitation de vitesse dans les rues, la surveillance sur le lac par la patrouille nautique, et bien d'autres! Nul doute que les prochains mois ou années verront bien d'autres projets rassembleurs se réaliser!



En partenariat avec :



Programme Nouveaux Horizons

Le programme fédéral « Nouveaux Horizons pour les aînés » favorise la participation sociale et l'inclusion. La Ville a pu bénéficier d'un octroi de 5 000 \$ qui servira à l'aménagement d'un espace « aîné » à l'hôtel de ville. À cet effet, cinq ordinateurs portables ont été commandés. Ils seront utilisés à des fins d'accompagnement et de formation. Une table de travail sera installée dans cet espace, de même qu'un présentoir qui servira à fournir de l'information écrite sur les programmes et services qui peuvent intéresser les personnes aînées.



Conseil du bassin versant du lac Sergent (CBVLS)

« La santé du lac passe par l'implication citoyenne. »

Yves Bédard, maire



Les bénévoles sont sur le point de replier une des 17 toiles de jute afin de les attacher en vue de leur installation éventuelle sur le lac.

Ils étaient une trentaine, monsieur le maire Yves Bédard et tous les membres du conseil de ville inclus, à avoir généreusement répondu à l'appel pour nous aider à préparer nos toiles de jute pour contrôler la propagation du myriophylle à épis

Saviez-vous qu'un des moyens pour protéger cette espèce envahissante dans notre lac est de poser des toiles de jute à certains endroits clés ? Non seulement ceci empêche le myriophylle de se propager, mais la jute étant 100% naturelle et biodégradable, elle n'a aucun effet néfaste sur la qualité et la santé de notre eau.

ÉTAPE 1 : Les attaches

« Un peu d'huile de coude et quelques fous rires et le tour est joué ! »

Michel Marceau



Julie Laforest et Serge Bourret en train de poser les attaches sur chacune des toiles

La première étape consiste à préparer nos toiles de 9m x 30m en vue de leur installation éventuelle aux endroits désignés sur le lac. Une fois déroulées, ces toiles sont munies d'attaches pour accueillir des sacs de pierre qui aideront à les garder au fond du lac.

ÉTAPE 2 : Rouler la toile



Une fois roulée sur elle-même, chacune des 17 toiles est par la suite attachée pour faciliter son transport vers le lac.

Une fois les attaches posées, la toile est minutieusement repliée sur elle-même et attachée pour être éventuellement étendue sur le fond du lac dans la zone désignée.

ÉTAPE 3 : Les sacs de gravier



Johanne Beaumont, Éric Labrie, Stéphane Martin et Pierre Beaumont : quelques-uns des bénévoles qui ont aidé au remplissage des sacs de lest.

Ce sont près de 1000 sacs de gravier 3/4 pouce qui ont été remplis par les bénévoles. Ces sacs seront utilisés pour aider à tenir les toiles de jute bien en place au fond du lac et empêcher les courants ou les embarcations motorisées de les déplacer.



Louise Leclerc, Mado Samson, Mado Pichette et Diane Pinet se sont relayées à remplir et à attacher les sacs pour assurer la bonne installation des toiles de jute.

ÉTAPE 4 : La mise à l'eau des toiles



Les bénévoles et les plongeurs s'affairent à l'installation des toiles.

La mise à l'eau de nos 17 toiles a nécessité le travail de dix bénévoles, incluant le conseiller Jean Leclerc, en plus de deux plongeurs. Depuis 2019, la technique employée s'est beaucoup améliorée, ce qui a permis de réaliser cet exploit en deux jours et demi!

MERCI À NOS BÉNÉVOLES !

Un énorme merci à chaque bénévole qui s'est présenté pour amorcer notre action de protection du lac contre le myriophylle à épis ! Votre temps et votre générosité nous permettent d'assurer la santé de notre lac pour les générations à venir !

Écrivez à cbvls@outlook.com pour donner votre nom. Au nom des bénévoles et de tous les citoyens de la Ville de Lac-Sergent, nous vous remercions d'avance et avons bien hâte de vous accueillir

Le comité de communication,

Conseil du bassin du versant nord du lac Sergent (CBVLS)





Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

CALENDRIER DES COLLECTES LAC SERGENT

2021

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
		R	O			
10	11	12	13	14	15	16
		D	O			
17	18	19	20	21	22	23
		R	S			
24	25	26	27	28	29	30
		D	O			
31						

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
		R	O			
7	8	9	10	11	12	13
		D	O			
14	15	16	17	18	19	20
		R	O			
21	22	23	24	25	26	27
		D	O			
28						

MARS

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
		R	O			
7	8	9	10	11	12	13
		D	O			
14	15	16	17	18	19	20
		R	O			
21	22	23	24	25	26	27
		D	O			
28	29	30	31			
		R	O			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
4	5	6	7	8	9	10
		D	O			
11	12	13	14	15	16	17
		R	O			
18	19	20	21	22	23	24
		D	O			
25	26	27	28	29	30	
		R	O			

MAI

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
		D	O			
9	10	11	12	13	14	15
		R	O			
16	17	18	19	20	21	22
		D	O			
23	24	25	26	27	28	29
		R	O			
30	31					

JUN

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
		D	O			
6	7	8	9	10	11	12
		R	O			
13	14	15	16	17	18	19
		D	O			
20	21	22	23	24	25	26
		R	O			
27	28	29	30			
		D	O			

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
		R	O			
11	12	13	14	15	16	17
		D	O			
18	19	20	21	22	23	24
		R	O			
25	26	27	28	29	30	31
		D	O			

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
		R	O			
8	9	10	11	12	13	14
		D	O			
15	16	17	18	19	20	21
		R	O			
22	23	24	25	26	27	28
		D	O			
29	30	31				
		R	O			

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
		D	O			
12	13	14	15	16	17	18
		R	O			
19	20	21	22	23	24	25
		D	O			
26	27	28	29	30		
		R	O			

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
		D	O			
10	11	12	13	14	15	16
		R	O			
17	18	19	20	21	22	23
		D	O			
24	25	26	27	28	29	30
		R	O			
31						

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
		D	O			
7	8	9	10	11	12	13
		R	O			
14	15	16	17	18	19	20
		D	O			
21	22	23	24	25	26	27
		R	O			
28	29	30				
		D	O			

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
		R	O			
12	13	14	15	16	17	18
		D	O			
19	20	21	22	23	24	25
		R	O			
26	27	28	29	30	31	
		D	O			

O MATIÈRES
ORGANIQUES

R MATIÈRES
RECYCLABLES

D DÉCHETS

E ENCOMBRANTS
(GROS REBUTS)

E HERBES ET FEUILLES
(SACS DE PLASTIQUE
INTERDITS)

S SAPINS
DE NOËL

TÉL. : 418 876-2714
RRGM RP

SANS FRAIS : 1 866 760-2714
LAREGIEVERTE.CA

